Extentia Plus

→ GARANTIES 2024

		Solution allégée ↓ Niveau 1	Solution recommandée ↓ Niveau 2	Solution renforcée ↓ Niveau 3
MODULE PHARMACIE ET SOINS COURANTS				
Consultations, visites généralistes et spécialistes	Conventionnés ou non conventionnés[1]. Par consultation	10€ / consult	15€ / consult	20€ / consult
	Limité à	200€ / an	300€ / an	400€ / an
	Bonus fidélité *	+50 € / an	+50 € / an	+50 € / an
Actes de Chirurgie et de Spécialité réalisés en cabinet	Conventionnés ou non conventionnés[1]. Par acte	10€ / consult	15€ / consult	20€ / consult
	Limité à	100€ / an	150€ / an	200€ / an
Radiologie, échographie, imagerie	Conventionnés ou non conventionnés[1]. Par acte	10€ / consult	15€ / consult	20€ / consult
	Limité à	50€ / an	75€ / an	100€ / an
Pharmacie	Médicaments pris en charge à 15% par RO	-	50€ / an	75€ / an
	Automédication et pharmacie prescrite non remboursée	-	50€ / an	75€ / an

Les prestations interviennent en complément des remboursements du régime obligatoire, d'un contrat complémentaire santé obligatoirement responsable et dans la limite des frais engagés.

Délai de carence de 2 mois sur l'ensemble des prestations.

* Bonus annuel venant compléter les remboursements déjà prévus au contrat. Prend effet après 24 mois passés dans la gamme quelle que soit la garantie souscrite

(1) Les prestations Extentia Plus sont versées de manière identique que le praticien soit signataire ou non signataire de l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO)

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

			Remboursement RO + complémentaire santé		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Prix payé ou tarif réglementé	**Base de remb. de la sécurité sociale (BR)**	**Niveau de couverture RO + RC**	**Remb RO+RC**	**Remb Extentia Plus**	**Reste à charge**	**Remb Extentia Plus**	**Reste à charge**	**Remb Extentia Plus**	**Reste à charge**
Consultation médecin spécialiste pour un patient de + de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie…) avec dépassement maîtrisés signataire OPTAM[1]	44,00 €	30,00 €	120% BR	35,00 €	**9,00 €**	0,00 €	**9,00 €**	0,00 €	**9,00 €**	0,00 €
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie…) avec dépassement non signataire OPTAM[1]	57,00 €	23,00 €	100% BR	22,00 €	**10,00 €**	25,00 €	**15,00 €**	20,00 €	**20,00 €**	15,00 €
Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie…) avec dépassement non conventionné[1]	70,00 €	TA : 1,22 €	125% TA	1,53 €	**10,00 €**	58,48 €	**15,00 €**	53,48 €	**20,00 €**	48,48 €
Radiologie avec dépassement signataire OPTAM[1]	100,00 €	50,00 €	150% BR	75,00 €	**10,00 €**	15,00 €	**15,00 €**	10,00 €	**20,00 €**	5,00 €
Radiologie avec dépassement non signataire OPTAM[1]	100,00 €	50,00 €	125% BR	62,50 €	**10,00 €**	27,50 €	**15,00 €**	22,50 €	**20,00 €**	17,50 €
Pharmacie prescrite remboursée à 15% (SMR faible) - 4 boîtes	47,00 €	47,00 €	15% BR	5,05 €	**-**	39,95 €	**41,95 €**	2,00 €	**41,95 €**	0,00 €
Médicaments remboursés à 30% ou 15% par la SS achetés en pharmacie sans prescription	40,00 €	40,00 €	0,00 €	0,00 €	**-**	40,00 €	**40,00 €**	0,00 €	**40,00 €**	0,00 €

RO = Régime Obligatoire RC = Régime Complémentaire BR = base de remboursement de la sécurité sociale. La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical.

Remb RO + RC = remboursements cumulé du régime obligatoire et du contrat complémentaire santé souscrit par l'adhérent. Montant donné à titre d'exemple. Les remboursements réels dépendent des garanties du contrat complémentaire santé souscrit et du niveau Extentia Plus choisi. Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

Remb Extentia Plus = remboursement de la surcomplémentaire Extentia Plus venant en complément de ceux du régime obligatoire et du contrat complémentaire santé souscrit par l'adhérent

Reste à charge = montant restant à votre charge après remboursements 1/ du régime obligatoire, 2/ de votre contrat complémentaire santé et 3/ de votre surcomplémentaire Extentia Plus

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie, par votre contrat complémentaire santé et par les 3 formules de notre surcomplémentaire Santé Extentia Plus. Les exemples ont été choisis parmi les cas les plus fréquents et selon des niveaux de couverture complémentaire santé moyens.
Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé.
Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)

CNM Prévoyance Santé - Siège social : 93 A rue Oberkampf - 75553 PARIS CEDEX 11 - Tél. : 01 44 62 33 40 - Télécopie : 01 44 62 86 73 - Site internet : http://www.cnmsante.fr - e-mail : contact@cnmsante.fr - Métro 3 – Parmentier
Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le N° 784492100 - Siret 784 492 100 000 44 - Code APE 6512 Z